



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3086 - MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2017



Ambiance dans un centre de vote à Kinshasa

LOI ÉLECTORALE

À peine votée, déjà attaquée pour inconstitutionnalité

Le projet de loi électorale adopté le 4 décembre, en l'absence de consensus, est en passe d'être attaqué en justice pour inconstitutionnalité. À la manœuvre, le député de la majorité Henri-Thomas Lokondo qui a décidé de saisir la Cour constitutionnelle après avoir relevé des contradictions entre la Constitution en vigueur et le texte de loi voté à la Chambre basse du Parlement.

Outre le seuil qui tend à briser le pacte républicain obtenu au Dialogue inter-congolais à Sun city, le député désapprouve également la caution de mille dollars fixée pour les candidats à la députation ainsi que le choix porté sur la machine à voter qui, selon lui, constitue une prime à la tricherie.

Page 5

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS DE FIN 2016

Le gouvernement dément les accusations de HRW

La ministre des Droits humains assure que les « allégations » de Human Rights Watch (HRW) accusant la RDC d'avoir recruté des anciens rebelles du M23 pour étouffer les manifestations anti-Kabila de décembre 2016 sont tout simplement fausses. D'après Marie-Ange Mushobekwa, il n'y avait aucune raison que le gouvernement puisse recourir aux services de ces

ex-combattants M23 en appui à sa police ou à son armée pour contenir les manifestations de décembre 2016. HRW continue de confirmer l'authenticité de ses allégations appuyées par 120 témoignages recueillis dont ceux des combattants M23, des officiers et membres des services de sécurité. Tous auraient, d'après l'ONG, confirmé ce recrutement.

Page 2



Des membres de l'ex-rébellion du M23 devant le camp de Ramwanja, le 17 décembre 2014..

COP23

Le WWF reconnaît les progrès réalisés

À la fin des travaux de la COP23, le 17 novembre dernier, à Bonn en Allemagne, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a reconnu, dans un communiqué rendu public le 29 novembre, « les progrès réalisés pour jeter les bases d'un accroissement de l'ambition climatique jusqu'en 2020 et au-delà ». L'ONG internationale a salué l'accent mis sur l'ambition, même si les pays reportent l'action immédiate. Elle a exhorté les gouvernements à renforcer l'action urgente, finaliser le règlement de l'Accord de Paris et décider collectivement d'examiner et de renforcer, de toute urgence, l'ambition des engagements climatiques post-2020.

Page 5



Pavillon 'PandaHub' de WWF, lors de la COP23 à Bonn, en Allemagne (Ph WWF)

HUMOUR

Ronsia Kukielukila en route pour le sacre à Abidjan

Il est attendu en Côte d'Ivoire et sera la vedette de la soirée de gala du festival Abidjan Capitale du Rire le 9 décembre. À cette occasion, il lui sera décerné le prix Talents du rire de RFI qu'il a remporté pour le compte de sa troisième édition. Pour le jeune humoriste kinois, ce sacre fait partie « de ces choses inoubliables qui comptent beaucoup et donnent envie de faire encore plus ». Cette nouvelle consécration le hisse sur la sphère internationale. Lui qui a fourbi ses armes dans la Team Toseka, l'équipe d'humoristes montée autour du Festival international de Kinshasa Toseka, a été couronné champion de la Coupe d'Afrique du rire, la CAN des humoristes africains.

Page 7

ÉDITORIAL

One Planet Summit

Ce nouveau Sommet, annoncé il y a quelques semaines par le président français, Emmanuel Macron, au terme du G20 d'Hambourg, réunira sur les berges de la Seine, le 12 décembre, plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement venus du monde entier. Face aux « climato-sceptiques » tels que le président américain, Donald Trump, il affirmera avec force la volonté des humains que nous sommes de lutter contre la dégradation de l'environnement qui menace très directement notre espèce.

Sans doute, étant donné la complexité du problème, ne verra-t-on rien sortir de très concret de cette nouvelle réunion au plus haut niveau des Etats, mais si, comme le précise le document envoyé aux journalistes afin qu'ils s'accréditent, « le One Planet Summit a pour ambition d'accélérer la mobilisation des acteurs et des moyens financiers » et si cet objectif est atteint alors, en effet, il se pourrait qu'une page commence à se tourner dans l'histoire de la protection de l'environnement. Et c'est bien l'ambition qu'Emmanuel Macron a clairement affichée lors du Sommet Afrique-Europe qui s'est tenu récemment à Abidjan.

Disons-le ici sans l'ombre d'un doute : si l'Afrique centrale affirme à cette occasion, avec toute la force nécessaire, sa volonté de protéger la nature en concrétisant le projet du Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont elle a jeté les bases à Oyo, il y a très exactement huit mois, elle franchira un pas décisif sur la voie du développement durable : d'une part, en effet, la communauté internationale prendra la juste mesure de cette action essentielle pour la protection de l'environnement puisque le Bassin du Congo est l'un des deux poumons de la planète grâce à ses fleuves et à ses immenses forêts ; d'autre part, les investisseurs des cinq continents découvriront qu'en soutenant ce beau projet, ils feraient à terme plus ou moins rapproché une bonne, très bonne affaire.

Gageons que la voix de notre président, Denis Sassou N'Guesso, qui a lancé le noble et beau projet du Fonds bleu lors de la COP 22, à Marrakech, et qui y consacre depuis une bonne partie de son énergie, sera écoutée et entendue par ses pairs lors du « One Planet Summit » de Paris. Avec comme conséquence immédiate que le Fonds recevra sans délai tous les appuis nécessaires pour la mise en place de cette institution à Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS DE FIN 2016

Le gouvernement rejette les accusations de HRW

La ministre des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa, assure que les « allégations » de l'ONG américaine, accusant la République démocratique du Congo (RDC) d'avoir recruté des anciens rebelles du M23 pour étouffer les manifestations anti-Kabila de décembre 2016, sont tout simplement fausses.



Marie-Ange Mushobekwa

Le dernier rapport de Human Rights Watch (HRW), publié le 4 décembre, accuse le gouvernement congolais d'avoir recruté clandestinement, au Rwanda et en Ouganda, des anciens rebelles du M23 pour étouffer les manifestations anti-Kabila de décembre 2016. Un document qui continue à faire parler de lui. Pour le gouvernement qui a rejeté toutes les allégations de recrutement des ex-combattants M23 qui lui sont imputées, les faits rapportés par l'ONG américaine ne sont pas convaincants. D'après Marie-Ange Mushobekwa, il n'y avait aucune raison que le gouvernement puisse recourir aux services de ces ex-combattants M23 en appui à sa police ou à son armée pour contenir les manifestations de décembre 2016. « Nous, nous savons que tous les rebelles du M23

se trouvent dans des camps de réfugiés et la Monusco peut bien attester que ces rebelles ont été désarmés et que le gouvernement de la République démocratique du Congo n'avait pas besoin de recourir à eux pour maintenir l'ordre public », a indiqué l'officielle congolaise, intervenant sur les ondes d'un média périphérique.

La ministre a, d'un revers de main, rejeté toutes ces accusations mettant HRW au défi de prouver l'authenticité des faits allégués. Nonobstant cette réaction énergique du gouvernement congolais, cette ONG continue de soutenir la véracité de ses accusations appuyées par une méthodologie bien pensée avec, à la clé, cent vingt témoignages recueillis dont ceux des combattants M23, des officiers et membres des services de sécurité. Tous auraient, d'après l'ONG américaine, confirmé ce recrutement. Pour le président de l'ex-rébellion, Bertrand Bisimwa, ces ex-combattants (ils étaient au moins deux cents à s'être exilés au Rwanda et en Ouganda après leur défaite dans l'est de la RDC en novembre 2013) sont des déserteurs et des indisciplinés débauchés par les Forces armées de la République démocratique du Congo. De son côté, l'Ouganda a démenti être « un terrain de recrutement » pour des intérêts étrangers.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid : Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Philippe de Moerloose: « Aujourd'hui, le défi est d'industrialiser les pays africains comme la RDC »

Philippe de Moerloose est le fondateur et le CEO du groupe SDA, une holding spécialisée dans la distribution de matériel roulant dans plusieurs pays africains, dont la République démocratique du Congo (RDC). L'entrepreneur belge dirige également la holding African Equities qui détient notamment le Pullman Kinshasa Grand Hôtel (ex-Grand Hôtel de Kinshasa) et le Pullman Lubumbashi Grand Karavia.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelles sont les activités que vous développez en RDC ?

Philippe de Moerloose (P.d.M.) : Nous sommes présents en RDC dans la distribution des poids lourds avec la marque Volvo ainsi que dans la distribution des engins pour le génie civil et pour les mines. Nous distribuons également la marque John Deere dans le secteur agricole. La RDC est un pays qui s'est rendu compte, à travers les différentes crises qu'il a traversées, que l'agriculture était sous-exploitée et qu'il fallait remédier à cela, dans un contexte où les cours des matières premières sont bas. L'agriculture est un secteur-clé car elle permet de réduire les importations de denrées alimentaires et de répondre directement à la demande de la population congolaise, notamment en période de crise où les importations sont plus coûteuses ou compliquées à cause de la rareté des devises. L'agriculture est vraiment au cœur des activités de notre groupe. Nous sommes également présents dans le secteur de l'hôtellerie avec le Grand Hôtel de Kinshasa, géré par le groupe Accor, sous l'enseigne Pullman. L'hôtel compte quatre cents chambres. Nous détenons également l'hôtel Karavia à Lubumbashi, géré toujours par le groupe Accor sous l'enseigne Pullman, qui dispose de deux cents chambres. Nous avons aussi des activités dans la chaux, non loin de Likasi, avec la grande cimenterie du Katanga qui fabrique de la chaux que nous vendons aux différents acteurs miniers. La chaux est un intrant pour le traitement du cuivre et du cobalt. A ce sujet, nous projetons de construire une cimenterie car, au Katanga, 100% de la consommation du ciment est importée. Nous voulons y construire une cimenterie d'une capacité d'un million de tonnes afin de ne plus importer de ciment provenant de Zambie ou d'Afrique du Sud. Ce qui serait également bénéfique pour le gouvernement, car aujourd'hui l'importation équivaut à la fuite des devises. Il en va donc de l'intérêt national de produire localement. Enfin, nous avons la société de construction « Dematco » qui construit pour le compte de grands acteurs de la place : complexes immobiliers, entrepôts, résidences, bureaux, ambassades. Nous avons ainsi construit, en partenariat avec le Groupe belge Willemen, la nouvelle ambassade de Belgique à Kinshasa sur le boulevard du 30-juin. Une très belle réalisation dont nous sommes particulièrement fiers.

L.C.K. : Quel type de partenariat

avez-vous avec le groupe Accor ?

P.d.M. : Nous sommes actionnaires à concurrence de 50% du Pullman Grand hôtel de Kinshasa, à côté du gouvernement de la RDC qui détient les autres 50%, à travers le ministère du Portefeuille. Nous détenons 100% du grand Karavia à Lubumbashi. Ces hôtels sont gérés par le groupe Accor en vertu d'un contrat de management, vu que nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie. Nous avons préféré lancer un appel d'offres et recruter un opérateur hôtelier pour gérer nos deux hôtels aux normes internationales. Pour tous les domaines d'activités qui sortent de la distribution automobile, des engins et des poids lourds, nous essayons de nous adosser à des professionnels du secteur pour assurer la bonne gestion de nos entreprises.

L.C.K. : Cela ne vous coûte-t-il pas trop cher ?

P.d.M. : Le contrat de management nous coûte bien évidemment de l'argent mais nous en rapporte également. Un groupe comme Accor dispose de toutes les compétences pour gérer, en bon père de famille, des hôtels cinq étoiles tels que nous les avons en RDC. Grâce à leur système de réservation, ils drainent toute une série de clientèle, notamment la clientèle Accor qui a l'habitude de recourir à ses services partout dans le monde. Le système de réservation du groupe Accor nous draine donc énormément de clientèle.

L.C.K. : Dans le secteur agricole, dans quelles provinces êtes-vous présents ?

P.d.M. : Nous sommes présents dans les vingt-six provinces de la RDC, via des centres de services de la marque John Deere. La marque Demgroup, qui distribue la marque John Deere, propose des tracteurs agricoles et tous les accessoires agricoles et garantit également le bon fonctionnement du matériel vendu dans les vingt-six provinces par l'installation des « services points » dans tout le pays. Aujourd'hui, nous avons des disponibilités en pièces de rechange et des techniciens qui sont formés par John Deere à travers tout le pays. Nous sommes également au côté du gouvernement de la RDC dans son plan de mécanisation agricole. Nous fournissons de la formation et des conseils en matière d'agriculture, au ministère de l'Agriculture, avec le soutien du constructeur John Deere, qui est la référence absolue en matière de tracteur agricole.

L.C.K. : Combien vendez-vous d'engins en RDC ?

P.d.M. : Aujourd'hui, en RDC, le retail, donc la vente aux particuliers, est assez limité. Nous parlons d'un marché accessible de l'ordre de cent cinquante à deux cents tracteurs par an. Mais, le gros du business provient des programmes de mécanisation agricole, pas seulement en RDC mais dans tous les pays africains qui ont pris conscience de la nécessité de développer l'agriculture. Nous venons de livrer quatre cents tracteurs au



Inter1OKOK.jpg

Sénégal, dans le cadre de leur projet de mécanisation agricole. Nous sommes en lien avec d'autres pays africains où nous livrons du matériel aux gouvernements, dans le cadre de leurs plans de mécanisation agricole. Mais, le commerce privé reste encore limité à cause du coût d'acquisition d'un tracteur agricole, ses accessoires, ses engrais et tous les frais connexes à l'exploitation agricole et par la difficulté qu'ont les petites coopératives agricoles d'avoir accès au crédit bancaire qui n'est pas encore développé sur le continent africain. Raison pour laquelle le gros du volume se traduit par des appels d'offres des ministères de l'Agriculture sur le continent africain.

L.C.K. : Et en termes de véhicules, que représente le marché congolais ?

P.d.M. : Le marché de la RDC doit représenter entre deux mille cinq cents et trois mille véhicules neufs par an ; trois cents à quatre cents poids lourds par an et représente trois cents engins neufs par an également. Le groupe SDA a entre 10 et 15% de parts de ce marché global.

L.C.K. : Que devient Demimpex (De Moerloose Import-Export. NDLR), votre première entreprise en RDC ?

P.d.M. : Demimpex était l'origine du groupe. C'est une société que j'ai créée en 1991. Fin 2011, quand nous avons signé la fusion avec le groupe Optorg pour consolider nos périmètres d'activités dans le secteur automobile, nous avons apporté Demimpex à l'entité Tractafic Motors corporation (TMC). Mais aujourd'hui, nous sommes complètement sortis du monde automobile par la cession de nos 40% que nous avions dans TMC. Par contre, en 2011, au moment de l'apport dans TMC, nous avons sorti notre activité de distribution des marques Hitachi et John Deere pour constituer DemGroup. En abrégé, c'était également Demimpex. Nous avons donc laissé les trois initiales de mon nom de famille pour créer DemGroup qui est toujours dans le périmètre du groupe SDA. Donc, ce qui reste de Demimpex c'est DemGroup qui représente les marques John Deere, John Deere agriculture et Hitachi sur le continent africain.

L.C.K. : Quel chiffre d'affaires (CA) génèrent toutes vos activités en RDC ?

P.d.M. : L'hôtellerie représente une

vingtaine de millions de dollars de chiffre d'affaires. Dematco représente également vingt millions de chiffre d'affaires. GCK, par l'activité de la chaux, ne représente qu'une petite dizaine de millions de CA mais avec un énorme projet de cimenterie qui, à terme, pourrait évoluer vers deux cents millions de CA. Les activités de distribution doivent représenter une dizaine de millions de CA.

L.C.K. : Combien de personnes employez-vous aujourd'hui en RDC ?

P.d.M. : Nous employons à peu près cinq cents personnes dans les hôtels, quatre cents dans la construction et à peu près trois cents personnes pour toutes nos autres activités.

L.C.K. : Quels sont les défis et les opportunités pour les entrepreneurs en RDC ?

P.d.M. : Aujourd'hui, le défi est de rendre la RDC moins sensible à la fluctuation des cours des matières premières. Ce n'est pas spécifique à la RDC mais à toute l'Afrique, où finalement toutes les économies sont très dépendantes des cours des matières premières. Le défi est donc d'industrialiser l'économie dans les pays africains. Aujourd'hui, beaucoup de produits sont importés des quatre coins du monde, notamment de la Chine, alors que nous avons toutes les ressources nécessaires pour produire localement. Dans un pays aussi riche que la RDC, nous devons importer aujourd'hui des pays voisins des denrées de base telles que le maïs ou de la farine, alors que nous avons tout pour développer des économies locales. Notre mission, en tant qu'entrepreneur, est de montrer l'exemple puisque nous connaissons bien ces économies. Nous devons attirer les investisseurs étrangers pour venir à nos côtés afin d'industrialiser ces économies. A côté des efforts du secteur privé, le gouvernement doit inciter l'investisseur étranger avec des mesures concrètes, à savoir des exonérations sur le bénéfice pendant la période d'investissement et la facilitation des démarches administratives. Ce sont des mesures d'accompagnement que la majorité des gouvernements africains devrait prendre pour attirer les investisseurs étrangers dans leurs pays.

L.C.K. : On dit toujours qu'il est difficile de faire des affaires en RDC. Comment arrivez-vous à tirer votre épingle du jeu dans ce pays ?

P.d.M. : C'est très difficile aujourd'hui, même pour nous qui connaissons très bien le pays, de tirer notre épingle du jeu... tout simplement parce que l'économie est en crise. Le gouvernement est en restriction budgétaire. Le fisc essaye de tirer le maximum de revenus des opérateurs économiques dont nous faisons partie. Nous sommes aujourd'hui très contrôlés par le fisc qui est dans sa politique de maximisation des recettes. Actuellement, il est effectivement difficile de faire des affaires en RDC, au regard du contexte économique qui est très compliqué.

L.C.K. : Quels sont les secteurs à fort potentiel en RDC ?

P.d.M. : Il y a énormément de secteurs : l'énergie, les infrastructures, les BTP et l'industrie au sens large. La RDC est un pays encore très « vierge » économiquement, où il y a moyen de développer des activités dans de nombreux secteurs.

L.C.K. : Ce sont des secteurs qui vous intéressent ?

P.d.M. : Notre groupe cherche aujourd'hui à se recentrer sur son métier de base qui est la distribution de matériels roulants au sens large. Le monde, en Europe ou en Afrique, devient de plus en plus concurrentiel. Depuis 2015, nous avons investi dans des réseaux de distribution en Europe pour essayer de rééquilibrer les chutes de revenus brutales que nous avons subies sur le continent africain. Ces chutes sont souvent liées aux contextes géopolitiques ou macroéconomiques, notamment avec la chute des cours de matières premières. En parallèle, nous avons donc investi dans la distribution en Europe avec l'acquisition du réseau de Volvo Construction sur la région Benelux en juillet 2015, puis avec l'acquisition du réseau de distribution de Volvo Construction en Grande-Bretagne cette année. Aujourd'hui, notre volonté est de rééquilibrer nos revenus. Nous venons d'un groupe historiquement africain, où nous avons 100% de nos revenus générés en Afrique. Mais aujourd'hui, nous souhaitons parvenir à rééquilibrer nos revenus entre l'Afrique et l'Europe, afin de renforcer la solidité de notre groupe.

L.C.K. : Quels sont vos projets en RDC ?

P.d.M. : Notre plus gros projet est la construction de la cimenterie au Katanga, avec le développement d'une capacité d'un million de tonnes aux côtés d'un partenaire de premier choix. Comme nous l'avons fait pour l'hôtellerie, nous voulons nous adosser à un partenaire actif dans le secteur de la cimenterie qui nous accompagnera dans la construction et la gestion de cette belle industrie. Nous avons déjà présélectionné quelques candidats qui seraient susceptibles d'investir avec nous. Par ailleurs, nous comptons également développer notre pôle agricole, en accompagnant la mécanisation agricole au pays. Dans les moments de crise, le développement de l'agriculture me semble une réponse efficace pour contribuer au développement économique et à la paix sociale. Aujourd'hui, le coût de l'importation liée à la dévaluation du franc congolais face au dollar est réellement un problème pour la population. Le coût des matières premières importées est grandissant pour la population au jour le jour avec une inflation galopante sur les prix. Nous pourrions largement limiter cela par le développement de l'agriculture comme l'ont largement compris d'autres pays comme la Zambie, le Zimbabwe, le Sénégal ou encore la Côte d'Ivoire.

Patrick Ndongidi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES


**AGENCE CONGOLAISE
DES GRANDS TRAVAUX**

 ROUTES
BÂTIMENTS
CHEMINS DE FER
PORTS ET AÉROPORTS
AMÉNAGEMENTS PUBLICS
INFRASTRUCTURES ÉNERGETIQUES


SECTION I - AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet : ÀVIS D'APPEL D'OFFRES N°ACGT/DG/CGPMP/M F /19/2017

Réf. : Marché de fourniture et installation d'un système de Visio conférence à l'Agence Congolaise des Grands Travaux

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de passation des marchés additif de l'Agence Congolaise des Grands Travaux paru sur le site web .www. armpcd de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics de la République Démocratique Congo.

2. L'Agence Congolaise des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation d'un système de Visio conférence entre la Direction Générale basée à Kinshasa et les Antennes provinciales ainsi que les missions de contrôle et surveillance établies dans les

provinces de la République Démocratique du Congo, comprenant :

. 5 kits de visioconférence pour salle de réunion, chaque kit est composé de :

- Une centrale ou pont de visioconférence ;

- Une caméra ;

- Un Système audio doté des micros ;

- Un écran 65' ou plus (uniquement pour les salles de réunion de Lubumbashi, Bukavu et Mâtadi).

: 12 solutions logicielles de visioconférence individuelle pouvant être installées sur ordinateurs, tablettes ou téléphones.

L'offre devra prendre en compte l'organisation d'une formation de prise en main des techniciens et informaticiens de l'Autorité Contractante.

3. Ces équipements sont à livrer à Kinshasa, aux bureaux de l'Agence Congolaise des Grands Travaux situés au croisement du Boulevard Triomphal et l'avenue Assossa, en face du Palais du Peuple, dans la commune de Kasa Vubu, dans un délai maximum de soixante (60) jours calendriers.

4. L'installation des équipements devra être précédée de la formation de prise en main et sera effectuée par les techniques et informaticiens de l'Autorité Contractante, qui seront formés par le Fournisseur, sous le coaching de celui-ci.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ACGT au Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics ou à l'adresse électronique contact@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux

Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf : Enceinte Procoki

République Démocratique du Congo

Email : contact@acgt.cd

De 8 H 30 à 16 H 00, heures de Kinshasa.

6. Les exigences en matière de qualification sont : o Expérience générale : 3 ans minimum dans la fourniture des systèmes de visioconférence ; o Expérience spécifique : avoir contracté durant les trois dernières années au moins 1 contrat de fourniture et installation d'un système de visioconférence d'un montant minimum de cinq millions de francs congolais (50.000.000 CDF).

7. Les offres (toutes taxes comprises) devront être déposées à l'adresse ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux

Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf : Enceinte Procoki

République Démocratique du Congo

Email : contact@acst.cd

Au plus tard le 03 janvier 2018 à 13h00'. Les offres seront ouvertes 13h00'. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 03 janvier 2018 à 13h30' en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Agence Congolaise des Grands Travaux

Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics

« Salle des réunions »

1, avenue de l'OUA,

Commune de Ngaliema

Réf : Enceinte Procoki

République Démocratique du Congo

Email : contact@acgt.cd

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-trois (90) jours suivant

la date limite de dépôt des offres.

Fait à Kinshasa, le **04 DEC. 2017**

Charles Médard ILUNGA MWAMBA

Directeur Général

COP23

Le WWF reconnaît les progrès réalisés

L'ONG internationale a salué l'accent mis sur l'ambition, même si les pays reportent l'action immédiate. Elle a exhorté les gouvernements à renforcer l'action urgente, finaliser le règlement de l'Accord de Paris et décider collectivement d'examiner et de renforcer, de toute urgence, l'ambition des engagements climatiques post-2020.

À la fin des travaux de la COP23, le 17 novembre dernier à Bonn, en Allemagne, le Fonds mondial pour la nature (WWF) a reconnu, dans un communiqué rendu public le 29 novembre, « les progrès réalisés pour jeter les bases d'un accroissement de l'ambition climatique jusqu'en 2020 et au-delà ». Mais WWF a, par ailleurs, noté que 2018 sera la clé pour que les pays donnent des signaux clairs de leur intention d'intensifier et d'améliorer leur plan dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour cette organisation, en effet, un an après l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, les négociations au cours des deux semaines de travaux ont permis aux pays de s'accorder sur des questions cruciales d'action et de soutien avant 2020 et sur le rôle du genre, des communautés locales et des peuples autochtones dans l'action climatique.

Cependant, a-t-elle rappelé, il reste beaucoup à faire pour que l'humanité puisse saisir la petite fenêtre d'opportunité dont elle dispose pour atteindre les objectifs de cet accord climatique historique. « Les gouvernements doivent renforcer l'action urgente, finaliser le règlement de l'Accord de Paris et décider collectivement d'examiner et de renforcer de toute urgence l'ambition des engagements climatiques post-2020 », a souligné le WWF dans son communiqué.

« Dès le début, les paradoxes de cette COP ont été nombreux. Les négociateurs se sont réunis à Bonn sous la présidence fidjienne et, alors que les États délibèrent



Pavillon 'PandaHub' de WWF, lors de la COP23 à Bonn, en Allemagne/Photo WWF

sur les actions futures, les villes, les régions, les entreprises et les communautés ont redoublé d'efforts pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nous avons également constaté que, malgré l'élan constaté dans les couloirs de Bonn, les pays sont toujours à la traîne », a déclaré le directeur du programme Climat et énergie à WWF international, Manuel Pulgar-Vidal, cité dans ce document.

À l'en croire, dans une année marquée par des catastrophes climatiques extrêmes et potentiellement la première augmentation des émissions de carbone en quatre ans, a-t-il dit, le paradoxe entre ce qui est fait et qui doit être livré est clair: les pays doivent agir avec une plus grande ambition climatique et, bientôt, se mettre sur le chemin vers un futur de 1,5° C d'augmentation de température.

Continuer l'héritage des Fidji

De l'avis de WWF, en relevant le rôle de l'action pré-2020 dans le processus de la CCNUCC et en convenant de la conception d'un processus d'examen et d'ambition par le dialogue Talanoa, la COP23 a fourni des

éléments de base importants pour faire avancer l'esprit de l'Accord de Paris. Mais, a prévenu cette ONG internationale active dans le domaine de la conservation, le succès est loin d'être garanti.

La présidence polonaise doit, a-t-elle indiqué, compléter et soutenir les efforts déployés par Fidji pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et assurera un financement prévisible et accru aux pays en développement, y compris pour les pertes et dommages. « Il y a deux ans, les pays du monde entier s'étaient vu confier un mandat important à Paris. Aujourd'hui, ils progressent mais avec l'accélération des impacts du changement climatique, le rythme et l'ampleur de la réponse restent insuffisants. Il est temps de faire preuve d'une vision plus audacieuse, d'une innovation et d'une action urgente - au niveau national et international - et de tirer parti de l'élan clair que nous voyons déjà dans nos sociétés et nos économies. Nous comptons sur la Pologne pour continuer l'héritage des Fidji afin de concrétiser

l'ambition et la vision de l'Accord de Paris », a ajouté le directeur du programme Climat et énergie à WWF international.

WWF a, par ailleurs, noté que les pays n'étaient pas les seuls à agir. Grâce au partenariat de Marrakech pour l'action mondiale pour le climat, a-t-elle relevé, les efforts déployés par les États et les acteurs non étatiques - y compris les villes, les régions, les entreprises, les investisseurs et la société civile - pour galvaniser l'action climatique étaient à l'ordre du jour. L'ONG a souligné, pour s'en convaincre, que son pavillon « PandaHub » a accueilli un programme complet d'échanges et d'événements pour montrer la valeur de la collaboration et de l'innovation afin de créer un avenir durable et résilient pour tous. Alors que « US Climate Action Center » a réuni plus de cent dirigeants des États américains et des gouvernements locaux, du secteur privé et du milieu universitaire, démontrant ainsi l'engagement des États-Unis à demeurer un chef de file mondial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le WWF, note-t-on, est l'une des nombreuses organisations soutenant la nouvelle génération de leaders climatiques qui composent le mouvement « We Are Still In », la plus grande coalition des États jamais créée pour soutenir l'action climatique. « Jamais auparavant, une coalition de chefs d'entreprises, d'État et de dirigeants locaux américains ne s'est réunie sous une bannière commune pour stimuler l'action climatique », a avoué le vice-président principal du WWF sur le Changement climatique et l'énergie, Lou Leonard, cité dans le communiqué de cette ONG.

En travaillant ensemble, a-t-il renchéri, ils peuvent faire en sorte que les États-Unis respectent leur engagement au titre de l'Accord de Paris tout en créant de nouveaux emplois et assurant un avenir plus sûr pour les communautés d'Amérique et du monde entier.

Lucien Dianzenza

LOI ÉLECTORALE

à peine votée, à peine attaquée pour inconstitutionnalité

En l'absence de consensus, certains députés nationaux ont décidé de saisir la Cour constitutionnelle pour relever les contradictions entre la Constitution en vigueur et le texte de loi voté le 5 décembre, à la chambre basse du Parlement.

Après moult atermoiements, le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines et locales a finalement été voté à l'Assemblée nationale. C'est tard dans la nuit du 4 décembre que les députés ont approuvé ledit projet de loi électorale après son examen approfondi dans la commission politique, administrative et judiciaire (PAJ) de l'institution parlementaire. Article par article, les députés étaient tenus de relire les différentes dispositions après toilettage du document par les experts de la commission. De nombreux

amendements ont été apportés audit projet qui est passé sous la rampe de la critique parlementaire sur fond d'un débat houleux.

En l'absence des députés de l'opposition qui ont boycotté la séance plénière pour désapprouver ce projet de loi qu'ils estiment en totale inadéquation avec la Constitution, leurs pairs de la majorité ont poursuivi l'examen jusqu'au vote. C'est presque à l'unanimité que la loi électorale a été votée. Deux cent quatre-vingt-sept députés sur un total de deux cent quatre-vingt-huit présents ont voté en faveur de cette loi électorale, faisant ainsi fi des récriminations qui fusent de leurs collègues de l'opposition. Ainsi donc, certains points qui jusque-là faisaient l'objet de pomme de discorde ont pu être réglés. C'est notamment le cas avec la question du seuil de représentativité. Initialement fixé à 3% pour les élections législatives, ce seuil a

été ramené à 1%, et à 3% et 10% respectivement pour les provinciales, les municipales et locales. «Le pacte républicain brisé» Concernant la caution, les candidats députés nationaux sont dorénavant tenus à payer l'équivalent en FC de mille dollars américains pour un siège lors du dépôt de leur candidature. Les députés de la majorité n'ont pas non plus cédé à la pression de l'opposition qui ne voulait pas de la machine à voter qui, d'après elle, constitue une prime à la tricherie. Envers et contre tout, la majorité parlementaire s'est prononcée en faveur de la machine à voter. Ces trois sujets à controverse (seuil de représentativité, caution et machine à voter) n'auront donc pas bénéficié du consensus tel que suggéré par l'opposition. Pour cette dernière, cette nouvelle loi électorale est une émanation des officines de la majorité présidentielle qui tient à baliser la voie dans la perspective d'un triomphe élec-

toral. En fait, d'après l'opposition parlementaire, la loi électorale tel que votée viole la Constitution et sacrifie les indépendants du fait de l'introduction du seuil de représentativité en violation du principe de l'égalité. La nouvelle loi électorale tend, en effet, à les soumettre de force au suffrage indirect en lieu et place du suffrage direct et secret de leur seule circonscription. Et d'ajouter que cette nouvelle donne vient briser le pacte républicain obtenu à l'issue du Dialogue inter-congolais à Sun city qui avait adopté un système tel que « celui qui gagne ne gagne pas tout et que celui qui perd ne perd pas tout » pour le besoin de la cohésion nationale et de la paix sociale.

«Une loi taillée sur mesure»

Bien plus, les députés de l'opposition ont fait remarquer la difficulté à calculer le seuil pour un candidat présenté par un parti politique ou pour un indépendant, ce qui risquerait de biaiser

l'appréciation de ce que vaut réellement le postulant en terme de suffrages exprimés à l'échelle de sa circonscription. Il s'avère que toutes les propositions faites par l'opposition parlementaire, par rapport à cette loi électorale, ont été rejetées tant en commission PAJ qu'en plénière, indique-t-on. Qualifiant la nouvelle loi de déséquilibrée et d'anti-constitutionnelle, les députés de l'opposition croient dur comme fer qu'elle a été taillée sur mesure pour faire le lit du parti présidentiel aux prochaines législatives, quitte à l'imposer comme parti dominant dans l'hémicycle, dans la perspective d'une modification éventuelle de la Constitution. Aussi les députés de l'opposition avec Henri Thomas Lokondo en tête ont-ils décidé de saisir la Cour constitutionnelle pour inconstitutionnalité.

Alain Diasso

INTERVIEW

Dieudonné Ngangura Mweze : « Travailler avec Papa Wemba était vraiment un plaisir »

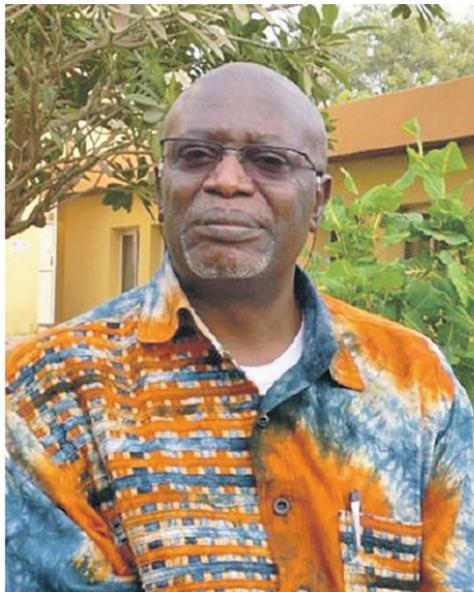
La vie est belle, le réalisateur congolais s'en souviendra toute sa vie, parce que ce fut la première fiction qu'il a conçue car il en a écrit le scénario du début à la fin ou « de A à Z », comme il le déclare dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa. Cette fiction repose en partie sur l'amitié qui le liait à son personnage principal, Papa Wemba, alias Kuru, et du tournage auquel celui-ci s'est prêté sans aucun caprice comme l'on aurait pu s'attendre de la part d'une star de son rang.

Le Courrier de Kinshasa : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Dieudonné Ngangura Mweze : Mon nom est Dieudonné Ngangura Mweze. Je suis cinéaste congolais depuis plusieurs années.

L.C.K. : Votre nom est attaché à une œuvre notable. Pourriez-vous nous en parler par vous-même ?

D.N.M. : Oui ! Comme je suis à Kinshasa, c'est surtout le film *La vie est belle* qui vient à l'esprit des gens lorsque l'on prononce mon nom. J'ai d'abord conçu ce film, parce que j'en suis le scénariste. Je l'ai écrit de A à Z et, ensuite, j'étais coréalisateur dans la mesure où, pour des raisons pratiques et financières, surtout de production, j'ai dû le coréaliser avec le cinéaste belge, Benoît Lamy. Cet ami malheureusement décédé aujourd'hui, fut, il y a très longtemps, quelques années auparavant, mon professeur à l'Institut des arts et diffusion où j'avais étudié. Et, la dernière chose qui n'est pas la moindre, j'ai été aussi, à travers ma société Sol'Oeil films, coproducteur du film dans la mesure où une partie des financements a été obtenue par elle. Voilà, j'ai donc travaillé sur ce film à trois niveaux en tant que scénariste, coréalisateur et coproducteur, la production principale étant assurée par Lamy films qui était



Dieudonné Ngangura Mweze

la société de mon défunt ami.

L.C.K. : Quel regard Papa Wemba portait-il sur *La vie est belle* ? Lui était-il arrivé d'y trouver des similitudes avec sa propre vie ?

D.N.M. : En effet, Papa Wemba m'a lui-même affirmé avoir reconnu sa vie dans le personnage de Kuru qui pourtant venait de mon imagination. Il m'a dit : « *C'est vraiment ma vie là-dedans. Ce film raconte ma vraie vie, beaucoup d'éléments de ma vie* ». Il ne m'a pas dit lesquels exactement. Ce n'est peut-être pas seulement la sienne, mais celle de plusieurs musiciens congolais car, je me rappelle qu'à la vue du film, le vieux Tabu Ley m'a confié : « *C'est aussi ma vie à moi !* ». Alors, je ne sais pas dire si tous les musiciens congolais se retrouvent dans ce portrait du jeune Kuru qui quitte le village pour la ville et passe par toutes les étapes qui l'emmènent à s'imposer comme star de la chanson.

L.C.K. : Pourriez-vous nous parler de la genèse de *La vie est belle* ? À quel moment de l'écriture de votre scénario avez-vous pensé à Papa Wemba pour le rôle principal ?

D.N.M. : En fait, j'ai pensé à Papa Wemba avant même de commen-

cer l'écriture. Je me rappelle que j'étais un grand fan de Viva la Musica, j'allais pratiquement tous les samedis à ses concerts à Vis-à-vis. Et comme nous avions déjà sympathisé, je faisais partie des rares personnes à qui Papa Wemba avait donné la libre entrée aux répétitions qui avaient lieu les mercredis et vendredis après-midi, à Vis-à-vis même, si ma mémoire est bonne. Les personnes étrangères à l'orchestre n'étaient pas acceptées, je faisais

partie des rares privilégiés. Je le voyais assez souvent et quand j'ai commencé à avoir l'idée de faire ce film, je pensais que Papa Wemba pouvait bien correspondre au personnage que je prévoyais de lui donner. Je lui ai dit que j'avais une idée que je comptais concrétiser au cinéma avec lui comme acteur. Connaissant son penchant pour la sape et les beaux vêtements, je lui ai dit à l'avance : mais ce n'est pas un film où vous serez toujours bien habillé. A un moment vous ressemblerez à un paysan qui vient du village, puis à un autre comme un domestique et même à un jeune gigolo qui essaie de se débrouiller, fait tout pour s'en sortir. Et, je précise qu'à cette époque-là, le titre du film était : Article 15, débrouil-

lez-vous. Mais il m'a répondu qu'il n'y avait pas de problème car s'il se trouvait habillé d'une façon ou d'une autre, ce ne serait pas lui-même mais Kuru et qu'il faisait bien la distinction entre l'acteur et sa propre personne. Fort de cela, j'ai continué mon écriture. Et, entre-temps, j'avais obtenu un stage d'écriture de scénario à Paris par le ministère de la Coopération française et son accord m'a encouragé. Plus tard, j'ai parlé de Papa Wemba à celui qui devait être mon producteur et finira comme mon associé coréalisateur, Benoît Lamy. Il m'a dit qu'il ne le connaissait pas mais il avait des amis belges qui avaient réalisé un documentaire sur Papa Wemba qu'il a vu. Alors il m'a dit : « *Mais il me semble un peu vieux pour ce rôle-là, ton acteur* ». Cela me mettait dans une situation inconfortable, parce que j'en avais déjà parlé avec Papa Wemba, je l'ai dit à Benoît Lamy. Lorsque j'en ai fait part à Papa Wemba, il a vu mon air embêté et m'a rassuré que ce n'était pas grave et qu'il pourrait au moins signer seulement la musique du film. Mais le problème s'est réglé quand, de retour du Japon, il nous a donné rendez-vous chez lui à Bruxelles, il était torse nu. Quand Benoît Lamy l'a vu, alors que nous avions déjà passé quelques auditions au Centre Wallonie-Bruxelles (elles n'avaient, d'ailleurs, rien donné de concluant), il m'a dit qu'il lui semblait que Papa Wemba pourrait bien finalement incarner le rôle. Son côté coquin et malicieux

ferait bien l'affaire et que l'on ne remarquerait pas qu'il était âgé. Cela m'a évidemment soulagé que le problème soit résolu, parce que Benoît Lamy avait à la fois la casquette de producteur-délégué et de coréalisateur, donc, son avis importait beaucoup plus que le mien. Tout était résolu, il ne restait plus qu'à régler les questions d'ordre pratique, le calendrier. Mais ce n'était pas rien, parce que pendant toute la période de tournage, l'on a dû couper Papa Wemba de son gagne-pain, ses concerts hebdomadaires au Vis-à-vis pour qu'il ne soit pas sur deux fronts à la fois.

L.C.K. : Comment avez-vous vécu le moment du tournage ?

D.N.M. : Le fait du tournage a été une très grande surprise. Je dois dire que travailler avec Papa Wemba était vraiment un plaisir, il ne reculait devant rien. Je me rappelle une scène qui a dû être pénible. Il devait tomber de dos dans une mare d'eau. Il avait une telle souplesse physique que j'ai vu qu'il n'était pas qu'un bon acteur, il était aussi bon cascadeur. Il est tombé de dos dans le trou plein d'eau et s'est blessé quelque peu, il avait l'omoplate éraflée. Il fallait désinfecter la plaie, nous lui avons versé un peu d'alcool. Il l'a supporté très stoïquement. Il y en a une autre que j'imaginai déjà pas facile. Il s'agit de la montée du jeune Kuru dans le véhicule qui le transporterait en ville, il devait sauter dans une camionnette en marche. Et, il l'a fait à la manière des jeunes débrouillards, il a couru, attrapé une des barres de fer de la carrosserie et est monté dedans tout seul. D'habitude, ce genre de choses, on ne l'impose pas aux acteurs. En général, l'on trouve des personnes aguerries qui peuvent faire des cascades. Papa Wemba était très, très surprenant, parce qu'il faisait tout de sorte que cela n'a jamais posé de problème de travailler avec lui. C'était beaucoup plus un plaisir qu'un labeur.

Propos recueillis par Nioni Masela



Un extrait de «La vie est belle» avec Papa Wemba en maillot de corps

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

Deux journalistes détenus depuis six mois

Les deux professionnels de l'information, accusés de coopérer avec une milice dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), n'ont pas encore été jugés, selon une organisation congolaise de défense de la presse qui a dénoncé, le 4 décembre, une détention « accompagnée des sévices corporels ».

Journaliste en danger (JED) « exprime ses vives inquiétudes sur le sort de deux journalistes arrêtés et détenus, sans jugement, depuis six mois à Uvira », ville située à environ 130 km de

Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu. Fidel Nsikundi et Heri Makyambi, journalistes-reporters de la Radio Communautaire de Libunda ont été arrêtés le 29 juillet 2017, dans un village du territoire de Fizi, par des éléments de la police nationale congolaise, écrit JED dans un communiqué.

Les deux journalistes ont été appréhendés pendant qu'ils réalisaient une série de reportages avec la population civile, au lendemain des affrontements qui ont opposé

l'armée congolaise à une milice locale, dans cette région déchirée par des conflits armés depuis plus de vingt ans. « Ils sont accusés d'être des informateurs de ce groupe armé », explique JED. « Après plus de six jours de détention, ils ont été transférés finalement à la prison centrale d'Uvira où ils sont détenus dans des conditions sanitaires très précaires », souligne cette ONG congolaise de défense de la presse, partenaire de Reporters sans frontières. JED « dénonce cette

longue détention de ces deux journalistes accompagnée des sévices corporels ».

« L'armée ne reconnaît pas l'arrestation de ces deux journalistes », a déclaré, sous couvert d'anonymat, à l'AFP un de ses porte-paroles dans le Sud-Kivu. Un haut responsable du parquet d'Uvira a pour sa part indiqué à l'AFP n'être « pas encore au courant de ce dossier ». A défaut de leur accorder une liberté provisoire, JED demande que cette affaire soit « rapidement fixée de-

vant un tribunal pour que les deux hommes aient les moyens de se défendre ».

La RDC occupe la 154e place sur 180 dans l'édition 2017 du classement de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières. Le 1er décembre, JED avait dénoncé la détention, depuis le 29 novembre, dans le centre du pays, de quatre autres employés d'une radio dans les locaux d'un organe de sécurité de l'État où ils ont subi de « graves tortures ».

AFP

HUMOUR

Ronsia Kukielukila en route pour le sacre à Abidjan

Le jeune humoriste qui a fait ses armes au sein de la Team Toseka est en partance pour la Côte d'Ivoire où lui sera décerné le «trophée RFI Talents du rire» dont il est lauréat cette année.

dard congolais à Abidjan avec les deux humoristes qu'il a formés, en l'occurrence Princesse Watuwila et Jovitha Songwa du duo Les Nyotas.

Ronsia Kukielukila a été désigné gagnant de la troisième édition

une troisième fois cette année. On le comprend. En effet, les deux premières fois que ses pieds ont foulé le sol abidjanais, c'était pour le compte de la production télévisée «Parlement du rire». Il a signalé que la première fois, il y avait été invité personnellement pour participer à la 3e saison de cette émission diffusée sur Canal+. Quant à la seconde, il avait accompagné ses poulains et protégés, Les Nyotas, qui à leur tour étaient les hôtes de la 4e saison.

Une consécration continentale

Ronsia n'en est pas à sa première consécration internationale. En effet, cette nouvelle récompense a été précédée par une reconnaissance de son talent sur la sphère continentale au travers du trophée octroyé à la Coupe d'Afrique du rire. Et, le RFI Prix Talents du rire le mène bien au-delà de son Afrique natale car il met en lice de jeunes artistes francophones d'Afrique, de l'Océan indien et des Caraïbes. Le Prix Talents du rire est la preuve qu'il n'a pas volé son titre précédent de champion de la Coupe d'Afrique du rire, la CAN des humoristes en quelque sorte, reçu à Libreville, au Gabon. Ce premier trophée, nous a-t-il dit, a été «gagné dans le cadre de la battle humoristique qui avait réuni cinq pays». La RDC l'a donc remporté haut la main face au Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Gabon. Pour Ronsia, le Prix Talents du rire



Ronsia tenant la Coupe d'Afrique du rire le consacrant gagnant de la CAN du rire 2017

passé pour «un véritable coup de pouce». Mais avant tout, il le tient, tout autant que le premier, pour «une reconnaissance d'un travail de longue haleine, un dur labeur auquel (il) a consacré neuf ans». Ce sacre fait désormais partie de ces «choses inoubliables qui comptent beaucoup et donnent envie de faire encore plus», a affirmé le jeune humoriste.

Pas étonnant que ce nouveau sacre conduise l'ancien membre de la Team Toseka à envisager de meilleures perspectives. Avoir vécu l'année 2017 de façon si radieuse ne peut que le mener à aborder, avec sérénité et confiance, l'année prochaine. C'est, d'ailleurs, avec cet état d'esprit qu'il a fait part de ses projets pour 2018. Il a, dès lors, parlé au Courrier de Kinshasa

de sa triple ambition qui devrait donner plus de tonus à sa profession et par-delà sa propre carrière. Ronsia a tout de suite dit qu'il compte «mettre en place un Comedy club». Il envisage aussi la création «d'un centre de formation en humour pour l'encadrement de jeunes humoristes congolais en mettant au point un programme avec des cours sur mesure pour la pratique de cet art». Encadrement qu'il a du reste déjà commencé avec le coaching des Nyotas qui porte de bons fruits. Et le clou de l'affaire serait «le lancement d'une émission de télé consacrée au stand up comedy pour mieux le vulgariser. Elle aura pour nom Bistrot des saloparts», a-t-il indiqué.

Nioni Masela



Ronsia Kukielukila, lauréat 2017 de RFI Prix Talents du rire

«Je prends l'avion cette nuit pour aller récupérer le trophée RFI Prix Talents du rire au gala du Festival Abidjan capitale du rire, le samedi 9 décembre», a annoncé ce matin Ronsia au Courrier de Kinshasa. «Les Nyotas m'accompagnent, parce qu'elles ont été sélectionnées pour la soirée des duos», a-t-il tout de suite ajouté avec une pointe de fierté dans la voix et une expression jubilatoire. Le jeune humoriste, ravi d'effectuer ce voyage, a avoué l'être doublement parce qu'il hissera l'éten-

du concours RFI Prix Talents du rire sur la base d'une vidéo qu'il a postée en ligne. «J'ai participé au concours en ligne sur le site de Gondwana Productions. Je me suis inscrit en postant les liens de mes vidéos. C'était cela le principe», a-t-il pris la peine de nous expliquer. Et d'ajouter : «Quant aux critères de sélection, ils me seront détaillés sur place. Je vous en ferais part à mon retour».

Le jeune humoriste de Kinshasa nous a confié qu'il est plus que ravi de repartir à Abidjan pour

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La Côte d'Ivoire va consacrer 21 milliards FCFA pour la période 2018-2020

La contribution de l'Etat ivoirien a été annoncée par son président, Alassane Ouattara, à l'ouverture, le 4 décembre à Abidjan, de la 19e Conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique (Icasa).

Plusieurs délégués en provenance de cent cinquante pays prennent part à la rencontre internationale consacrée à la lutte contre le VIH/sida dont le thème s'intitule: « L'Afrique : une approche différente vers la fin du sida ».

A l'ouverture des travaux, l'épouse du chef de l'Etat ivoirien s'est réjoui du choix porté sur son pays pour être l'hôte de cette conférence. « Les résultats qu'a présentés la ministre de la Santé et de l'hygiène publique sont suffisamment évocateurs pour situer notre niveau d'engagement dans ce combat. J'ai toujours attaché une grande importance à la dimension humaine, dans les initiatives prises pour le bien-être de la population », a indiqué Dominique Ouattara, marraine de la



cérémonie. Ensuite, elle a exhorté les gouvernements et les partenaires dans la lutte contre cette pandémie à étudier la possibilité de produire localement des ARV pédiatriques, car, a-t-elle relevé, le traitement, le traitement antirétroviral sous sa forme pédiatrique, reste encore peu accessible la plupart du temps « dans nos pays, car trop onéreux ».

Le chef de l'Etat, Alassane Ouattara, également présent à l'ouverture des travaux, a tout d'abord relevé la nécessité d'une synergie d'actions face à la problématique du sida qui reste d'actualité, au regard des statistiques ainsi que de son impact social et économique.

« Depuis son avènement, l'ONU/sida annonce près de soixante-seize millions de personnes infectées pour environ trente-cinq millions de décès.

La photo de famille après la cérémonie d'ouverture. Au regard de ces chiffres, le VIH demeure une préoccupation pour chacun de nous. Cette enveloppe sera de vingt et un milliards, soit trente-huit millions de dollars de 2018 à 2020, avec l'ambition d'infléchir la prévalence à 1% d'ici 2020 », a annoncé le président ivoirien.

En Afrique de l'ouest, les nouvelles infections à VIH ont diminué de 9% et le nombre de décès de 21% entre 2010 et 2016. La

Côte d'Ivoire, pays hôte de l'Icasa, enregistre le taux de prévalence le plus important d'Afrique de l'ouest, estimé à 4%. Il n'existe pas de statistiques réactualisées, mais ce chiffre masque des taux très élevés dans la population à risque, notamment chez les homosexuels, avec des chiffres jusqu'à cinq fois celui de la population générale.

Les estimations situent la prévention à environ 2,7% en 2016. Une réduction du nombre de décès de 14% de 2010 à 2016 soit de 29 000 à 25 000 cas de décès. Malgré des chiffres toujours élevés en Côte d'Ivoire, on note une relative amélioration. La pandémie recule, précisément en raison des messages de prévention. Mais beaucoup de choses restent encore à faire, notamment en milieu rural.

L'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente nationale de l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida, participe aussi à cette conférence qui prendra fin le 9 décembre.

Yvette Reine Nzaba

BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



32" HD : 119 000 FCFA HT
43" FULL HD : 219 000 FCFA HT
50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT
55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT
65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

MIGRATIONS

Une réponse mondiale exigée à la conférence internationale du Mexique

La représentante spéciale de l'ONU pour les migrations, Louise Arbour, a appelé le 4 décembre, à la réunion préparatoire à la Conférence intergouvernementale sur les migrations, à garder en tête « la diversité et la complexité » des flux migratoires, et plaidé pour que la communauté internationale s'implique davantage dans la recherche des solutions appropriées à cette question.

« La migration est une réalité mondiale en expansion », a déclaré Louise Arbour, au premier jour de cette réunion organisée jusqu'au 6 décembre à Puerto Vallarta, ville mexicaine située sur la côte pacifique. « Notre capacité à mieux gérer la mobilité humaine repose sur un Pacte mondial aussi fort que possible : largement soutenu et axé sur les droits de l'homme, en prenant fermement en compte les besoins des plus vulnérables », a-t-elle ajouté.

Pour la représentante de l'ONU, une grande partie de « la nature future de la migration » sera suscitée par plusieurs facteurs. Elle a cité les changements dans les structures de la population, le changement climatique, les changements dans la nature des emplois et d'autres facteurs économiques, parallèlement aux aspirations humaines pour un épanouissement personnel.

« Les décisions politiques doivent être prises sur la base des faits et non pas sur la perception, la fiction et les mythes », a insisté Louise Arbour, qui a souligné la nécessité de s'attaquer aux nombreuses fausses perceptions concernant les migrations. « Nous devons éviter un langage déshumani-

sant, utiliser le terme péjoratif d'immigrants illégaux empêchera d'avoir des discussions raisonnées sur les motifs et les besoins des individus », a-t-elle prévenu. Expliquant les raisons de son propos, la représentante de l'ONU a dit que cela peut avoir l'effet d'obscurcir les migrants qui sont avant tout des êtres humains. « Nous devrions toujours viser à discuter des migrants dans des termes qui respectent leur dignité et leurs droits, tout comme nous devons respecter les besoins et les points de vue des communautés qui les accueillent », a-t-elle précisé.

La rencontre de Puerto Vallarta est l'occasion pour les Etats membres et organisations internationales de faire le point sur les différentes consultations menées ces derniers mois sur la question des migrations. Ces consultations ont été organisées afin de saisir les réalités des migrations propres à chaque région et sous-région, partager les expériences et définir ensemble une vision de la voie à suivre afin de préparer le Pacte mondial pour des migrations sûres, organisées et régulières. Au sujet de ce pacte mondial, Louise Arbour a estimé que sa réussite dépendra de « l'adhésion maximale politique et morale » des États et de leur volonté à renforcer la coopération aux niveaux régional et international.

Annoncé en septembre 2016 par les Etats membres dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, le Pacte doit être adopté à l'issue d'une Conférence intergouvernementale qui aura lieu en 2018.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LA FAIM

La FAO appelle à plus d'investissements

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a plaidé, le 4 novembre, pour davantage d'investissements pour contrer la faim, au moment où 815 millions de personnes en souffrent dans le monde.

« La récente hausse du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde requiert une action immédiate afin d'inverser la situation », a déclaré le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, aux membres du Conseil de l'Organisation réunis à Rome. « La chose la plus importante à faire maintenant est de renforcer la résilience des personnes pauvres afin de faire face aux impacts des conflits et du changement climatique et de s'assurer que l'aide humanitaire soit associée aux initiatives en faveur du développement », a-t-il indiqué.

Pour ce faire, le chef de la FAO a appelé à ne pas perdre de vue l'objectif visant à éradiquer la faim d'ici à 2030. « Cela implique donc de nouveaux investissements - je dirais beaucoup plus d'investissements - de la part du secteur public et privé », a-t-il souligné.

Malgré l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim à travers le monde, l'obésité et le surpoids sont également en hausse tant dans les pays développés que ceux en développement. Deux fléaux qui font peser des coûts supplémentaires sur l'ensemble des systèmes alimentaires.

N. N'G.

EMMANUEL MACRON EN ALGÉRIE

Un espoir pour les amis des journalistes de RFI assassinés au Mali

Alors que le président français s'envole, le 6 décembre pour Alger, l'Association des amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, deux journalistes français tués au Mali, a dit avoir « le ferme espoir que l'arrestation des suspects (...) sera au cœur de la coopération entre l'Algérie et la France », selon un communiqué rendu public le 5 décembre.

Les membres de l'organisation espèrent notamment que l'arrestation des assassins présumés soit abordée par les deux pays, lors du voyage du chef de l'Etat français. Ils fondent cet espoir parce que, dans une interview accordée à la Radio France internationale (RFI) et à la télévision France 24, le 29 novembre, à l'occasion d'un voyage en Afrique, le président Macron avait affirmé que la France mettait « tout en œuvre » pour capturer les auteurs et commanditaires des assassinats de ces journalistes. « En effet, selon les juges chargés de l'instruction, les bases opérationnelles des principaux suspects sont

localisées dans le sud de l'Algérie », a indiqué l'association.

« Nous continuons la recherche active. Je veux ici vous dire que l'engagement de la France est entier. Nous les retrouverons et ils paieront. Tout ce qui est à élucider sera élucidé (...). Je veux ici m'engager très solennellement, la France met tout en œuvre pour que toute la vérité soit faite sur cette affaire », avait dit Emmanuel Macron.

Les membres de l'Association des amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon se sont réjouis de cette déclaration du président français. « Après quatre ans de silence d'Etat insupportable pour les familles et les proches, nous prenons acte avec satisfaction de cette première déclaration d'intention du nouveau président de la République au sujet du double crime de Kidal », ont-ils écrit dans le communiqué.

Ghislaine Dupont, 57 ans, et Claude Verlon, 55 ans, avaient été enlevés au cours d'un reportage, puis tués, le 2 novembre 2013, près de Kidal, dans le nord-est du

Mali. C'était quelques mois après l'opération française Serval, destinée à chasser les djihadistes qui occupaient le nord du Mali et menaçaient de marcher sur Bamako, la capitale malienne.

Depuis lors, les assassins des deux journalistes courent toujours, même si une enquête diffusée en fin janvier 2017 sur la chaîne France 2 avait accredité, pour la première fois, l'hypothèse d'un lien entre ces assassinats et les tractations menées pour la libération des otages enlevés en 2010 à Arlit (Niger). Parmi ceux-ci, quatre derniers avaient déjà été libérés.

L'enquête menée par l'émission *Envoyé Spécial* estime que l'assassinat de ces journalistes pourrait être une vengeance de kidnappeurs n'ayant pas reçu leur part de rançon. Mais les familles des intéressés pensent que cette piste est « tout aussi décevante qu'arbitraire » pour la simple raison qu'elle n'est pas jugée crédible par les enquêteurs français.

Nestor N'Gampoula

LITTÉRATURE

Décès de l'académicien français Jean d'Ormesson

Aristocrate des lettres et écrivain du bonheur, Jean d'Ormesson a tiré sa révérence, le matin du 5 novembre, à 92 ans.

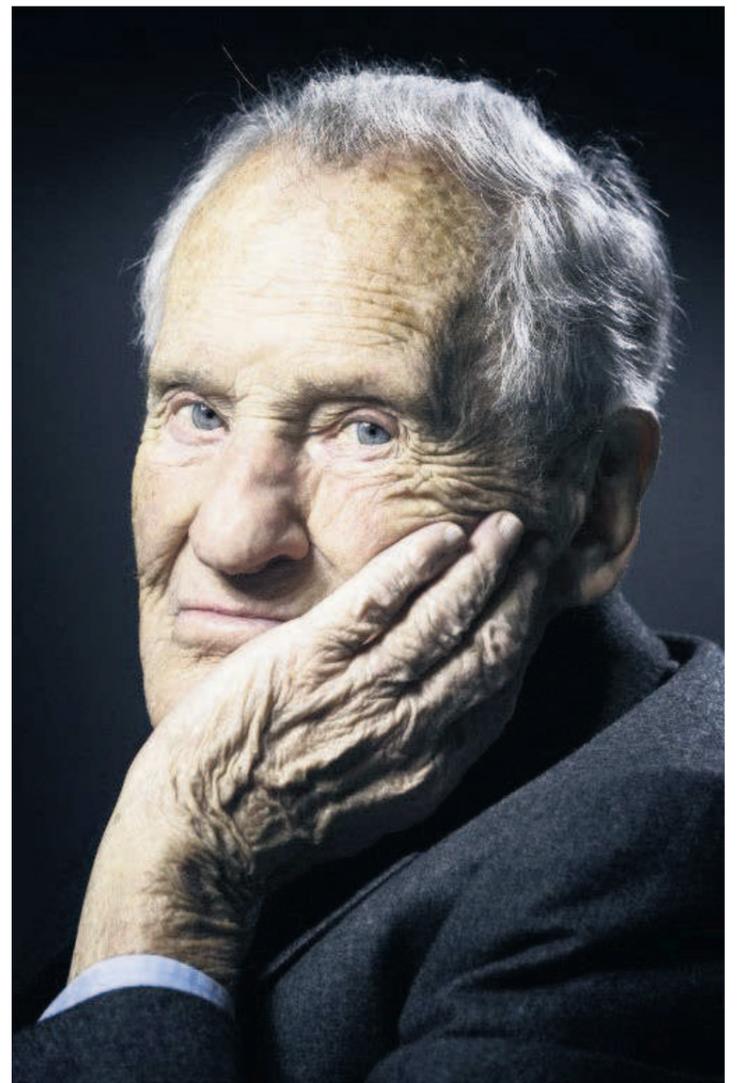
Doyen de l'Académie française, figurant parmi les personnalités préférées des Français, l'écrivain Jean d'Ormesson s'est éteint à Neuilly-sur-Seine.

Frêle silhouette distinguée, sourire affable, il était un aristocrate de haute lignée. Né le 16 juin 1925 à Paris, comte Jean Bruno Wladimir François-de-Paule Le Fèvre d'Ormesson, normalien, agrégé de philosophie, intégrera plusieurs cabinets ministériels après guerre, deviendra haut fonctionnaire à l'Unesco et collaborera à divers médias (il fut ainsi directeur général du *Figaro* entre 1974 et 1977).

C'est en 1971 qu'explose sa carrière littéraire, avec *La Gloire de l'Empire*, vendu à cent mille exemplaires et Grand prix du roman de l'Académie française. Elu le 18 octobre 1973 à l'Académie française, dont il est à l'époque le cadet, il fera campagne pour l'entrée de la première femme sous la Coupole, Marguerite Yourcenar, en 1980.

Homme de droite avec beaucoup d'idées de gauche, il transmet ses réflexions philosophiques à la nouvelle génération dans *Le Rapport Gabriel* ou *Presque rien sur presque tout*. Il y cultive la légèreté : « la condition humaine est sombre, il faut la prendre avec le plus de gaieté possible ».

En janvier 2015, il reçut la récompense suprême de tout roman-



Jean d'Ormesson s'est éteint à l'âge de 92 ans (AFP)

cier, la publication de son œuvre dans la collection La Pléiade des éditions Gallimard. Et c'est chez Gallimard que paraîtra, en février prochain, le dernier de sa quarantaine d'ouvrages, *Et moi, je vis toujours*. Tout Jean d'Ormesson

se retrouve dans l'un de ses derniers ouvrages, *Un jour je m'en irai sans vous avoir tout dit*: la foi en la littérature, la force des sentiments, la lucidité, le goût du bonheur et la quête de la vérité.

AFP

Siméon Ntsayouolo, agent des *Dépêches de Brazzaville*, Dieudonné Ganglia et les enfants Ngakosso ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, beau-frère et père, le sergent chef de la police, Julien Ngakosso, survenu le 28 novembre 2017 à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à Talangai en face de l'ex-usine Kronenbourg, quartier Fleuve Congo. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les familles Bokatola Liboula Bondzi et Boyengué district de Mossaka ont la douleur et la tristesse d'annoncer le décès de Mme Bokatola Jacqueline, survenu le 29 novembre 2017 à Brazzaville, fille de feu Bokatola Étienne et de Kosso Agathe. La veillée funèbre se tient au domicile de l'illustre disparue, à Massengo sur l'avenue de la station terrienne, en face de l'église Saint-Grégoire arrêt. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



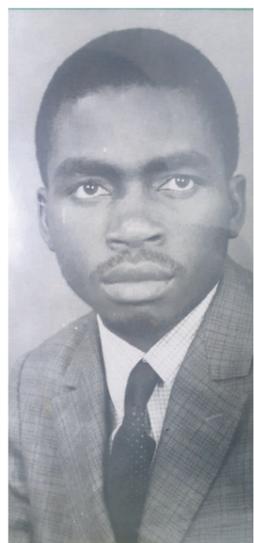
PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Mohondiabeka, Bokilo, Benabio, Mopendza, Tsambou, Mabona, Denise Tsoumou et Davy Martial Okouo Gaïko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur arrière-petite fille, petite fille, fille, nièce et épouse la nommée Mesmine Ebonga décédée le 23 novembre 2017 se présente de la manière suivante: mercredi 6 décembre: -9H: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville; 10H: recueillement au domicile familial sis au 52 de la rue Bacongo, Poto-Poto (arrêt Mbakas) Brazzaville;



-14H: départ pour le cimetière privé Bouka; 16H: retour et fin de la cérémonie.

COMMUNIQUÉ



M. Edgard Ndeke, le Pr Alphonse Ekouya et famille, ont l'immense plaisir d'informer parents, amis et connaissances, du transfert des restes de Abraham Gesco Bodingo, du cimetière de la Tsiémé au cimetière Bouka (VIP), le mardi 19 décembre 2017, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Pour toute marque de sympathie, d'assistance ou contribution, prière de contacter: M. Edgard Ndeke: Tel. 05 558 22 50 Pr Alphonse Ekouya: Tel. 06 666 45 17 Avec notre très cordiale reconnaissance.

CONGO/TURQUIE

Échange entre Destinée Hermella Doukaga et Can Incesu

Des projets en faveur des jeunes ont été au coeur de l'entretien entre la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique et l'ambassadeur de la Turquie au Congo, le 5 décembre à Brazzaville.

« Nous avons eu des échanges chaleureux pour nos deux pays. Nous sommes en train de parachever plusieurs projets de coopération technique dont un accord global du secteur de la jeunesse », a indiqué le diplomate turc.

Les deux personnalités ont aussi évoqué la possibilité de coopération entre le ministère de la Jeunesse et une agence de la jeunesse, basée en Turquie. « L'agence travaille sur la base des demandes des départements ministériels des pays et cela dépendra des souhaits évoqués pour tisser ce partenariat », a ajouté Can Incesu. Précisons qu'une agence de la jeunesse est constituée de spécialistes en ingénierie de pro-



Destinée Hermella Doukaga s'entretenant avec Can Incesu/Adiac

jets qui apportent un soutien pédagogique et financier aux projets menés par des jeunes et des acteurs de la jeunesse. Elle peut également proposer un ensemble d'activités transnationales de coopération dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation non formelle.

L'agence de la jeunesse joue également un rôle déterminant dans le

domaine éducatif. Elle permet au citoyen d'acquérir les compétences et la créativité dont il a besoin dans le domaine de la connaissance; moderniser les systèmes éducatifs; s'adapter aux nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage; saisir de nouvelles opportunités et favoriser l'innovation.

Fortuné Ibara

CHU DE BRAZZAVILLE

Le gouvernement s'emploie à la réussite du recensement des agents

Des séances d'information sur la méthodologie en vue de la réussite de l'opération de dénombrement des effectifs du personnel de la structure ont été organisées, sur les lieux, le 5 décembre.

Les séances ont été animées par l'inspecteur général des services administratifs au ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Gabriel Moussiengo, assisté du conseiller aux systèmes d'information du vice-Premier ministre, Hiver Thomas Lemamy. Deux points ont été abordés au cours de ces séances qui ont été éducatives pour les participants. Le premier point a porté sur l'intérêt du recensement qui vise la maîtrise des effectifs et de la masse salariale, en vue d'apporter des solutions durables aux problèmes du Centre hospitalier et universitaire (CHU) pendant que le second a concerné le rôle et la responsabilité des chefs et sur-

veillants de services en poste dans cet établissement sanitaire. Ainsi, ces derniers ont été sensibilisés à l'importance de leur tâche dans le déroulement et la réussite du recensement. Car, ils sont les responsables les plus indiqués pour attester de la présence réelle et effective des agents à leurs postes de travail.

Axé sur une méthode expérimentée lors du dénombrement des agents de la Fonction publique, le recensement des agents du CHU aura la particularité de se réaliser sur site; le personnel sera pris en compte à leurs postes de travail. « La méthodologie consistera en ce qui suit: les fiches seront personnellement remises à chaque agent qui sera enregistré à cette occasion. L'agent remplira sa fiche avant de la soumettre à la signature de son chef immédiat, qui à son tour la transmettra à son supérieur hiérarchique. La signature finale sera celle du

directeur général, voire la ministre de la Santé lorsqu'il s'agira de la fiche d'un directeur », précise un communiqué de presse de la direction générale.

Toujours au cours de ces réunions, l'attention des responsables de services a été attirée sur le fait qu'ils ne doivent faire preuve d'aucune complaisance. « En cas de défaillance grave, des sanctions administratives et pénales sont encourues. La réussite de cette opération de recensement est donc fonction du degré de responsabilité de chacun », conclut le communiqué.

Notons que dans le cadre de la poursuite des opérations de recensement dans les différents services, des agents recenseurs ont été également formés le 5 décembre. Cette opération, notons-le, s'achèvera le 11 décembre.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE CONVOCATION A LA PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION DU CENTRE INTERNATIONAL DES AFFAIRES DE BRAZZAVILLE (SGCIAB)

La première Assemblée Générale de la SGCIAB aura lieu le mercredi 20 décembre 2017 à 9 heures au Centre de Conférences Internationales de Kintele.

Conformément à l'article 16 des Statuts de la SGCIAB; l'Etat, en tant qu'Actionnaire unique est représenté à l'Assemblée générale par ses démembrements. Ce même article indique que la convocation peut se faire par un avis inséré dans un journal d'annonces légales. Les délégués des démembrements de l'Actionnaire unique sont cordialement invité (e)s à assister à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2017 de la SGCIAB. Cet avis tient lieu de convocation aux délégués des démembrements de l'Actionnaire Unique.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant: (i) Présentation générale de la SGCIAB; et (ii) Projet de Programme d'activités et Projet de budget 2018.

Brazzaville le 5 Décembre 2017

L'Administrateur général de la SGCIAB

CONGO-FMI

Ouverture des négociations sur le programme d'ajustement

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) séjourne à Brazzaville, dans le cadre des pourparlers avec le gouvernement congolais qui devraient à aboutir, à terme, à la conclusion d'un programme de relance économique.

La phase des négociations a débuté le 5 décembre et portera sur la gouvernance, les mesures pour rendre soutenable la dette publique du Congo et le rééquilibrage du budget national. Lancées par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, ces négociations interviennent deux mois après la clôture des discussions techniques tenues du 26 septembre au 4 octobre dernier dans la capitale.

« Nous venons négocier un programme économique et financier soutenu par le FMI. L'avantage que nous avons dans le cadre de cette phase, c'est d'être appuyés par l'équipe de la Banque mondiale qui va se charger des secteurs sur lesquels le FMI n'a pas de compétence », a indiqué le chef de mission du FMI, Abdoul Aziz Wane.

Dans le cadre du budget 2018 qui va être adopté, a-t-il fait savoir, une part importante sera accordée à l'éducation et au financement des projets d'appui aux couches sociales défavorisées pour une croissance inclusive.



Le ministre Calixte Nganongo lançant les négociations

« Nous pensons que le rééquilibrage budgétaire pour renforcer l'aide à la population est

très important pour l'avenir du Congo », a-t-il renchéri. L'un des objectifs principaux de

« Le programme est formulé pour le bénéfice des Congolais. Cet objectif ne pourra être atteint que dans un cadre transparent, où l'information sur la gestion des ressources de l'Etat est mise à la disposition de la population congolaise et des organisations de la société civile »

la mission est d'assister les autorités dans la formulation d'un document diagnostic sur la gouvernance des ressources naturelle, financière et humaine ainsi que sur la lutte contre la corruption. Ces orientations vont servir de base au programme de relance macroéconomique supporté par le FMI.

Le gouvernement congolais et le FMI tenteront de s'accorder sur les mesures à prendre afin de rendre soutenable la dette de l'Etat. D'après Abdoul Aziz

Wane, la soutenabilité de la dette est liée aux recettes prévisibles qui permettront à l'Etat de payer les intérêts, voire de rembourser une partie de la dette.

Mais, les mesures que l'Etat congolais est appelé à prendre devraient permettre une partie budgétaire nécessaire à financer la diversification de l'économie. « Le programme est formulé pour le bénéfice des Congolais. Cet objectif ne pourra être atteint que dans un cadre transparent, où l'information sur la gestion des ressources de l'Etat est mise à la disposition de la population congolaise et des organisations de la société civile », a précisé Abdoul Aziz Wane.

Le ministre Calixte Nganongo s'est félicité de l'ouverture des négociations avec les partenaires, et surtout de la place accordée dans ces négociations au financement des filets sociaux. A propos de la soutenabilité de la dette, il a indiqué qu'un conseil financier est déjà mis sur pied pour élucider ce volet des négociations.

« Il s'agit des négociations. Le programme sera-t-il conclu ? Tout dépendra de ce qui va se dire durant les deux semaines des négociations qui vont s'achever le 20 décembre prochain », a exprimé Calixte Nganongo.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

La douane congolaise renforce son dispositif

Les services des enquêtes et de la surveillance douanière de la République du Congo peuvent désormais travailler en réseau, dans le cadre des échanges d'informations relatives à la lutte contre la fraude, grâce à l'implémentation d'un nouveau logiciel, nCEN.



Des participants lors de la clôture de l'atelier de formation

« Nous avons désormais une base de données de la fraude, capable de regrouper tous les éléments qui peuvent être utilisés par d'autres administrations de la sous-région ou du monde

entier », a indiqué le directeur du centre de formation de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), Gomez Tséké, à la fin d'une formation de huit jours, dédiée à l'ap-

prentissage de ce nouvel outil. Cette installation est à inscrire, d'après le directeur général de la douane, Jean Alfred Onanga, dans la logique de la modernisation de ladite

administration. « C'est une preuve supplémentaire de notre volonté de moderniser la douane congolaise », a-t-il indiqué.

Rappelons que la nouvelle

application a été créée pour assister les administrations douanières dans la collecte et le stockage des données relatives à la lutte contre la fraude au niveau national, grâce à sa capacité d'échange d'informations aux niveaux régional et international.

C'est en 2016, à Bruxelles, que le Congo a signé avec l'OMD un accord sur l'utilisation du nCEN. Pour permettre à l'administration des douanes de faire face aux défis actuels, le gouvernement a autorisé, il y a quelques années, l'installation du logiciel sydonia word qui est un système de gestion de douanes automatisé couvrant la plupart des procédures de commerce extérieur. Développé à Genève par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, ce logiciel traite les manifestes, les déclarations de douanes, les procédures de comptabilité, le transit et les régimes suspensifs.

Lopelle Mboussa Gassia



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

PROMO **BONANA**

**JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR
TOUS LES ROUTEURS
ET SMARTPHONES**

AG Partners



6GB
inclus

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le ministre de tutelle interdit toutes les activités non sportives dans les gymnases

Hugues Ngouélondélé a pris la défense des sportifs au cours de la réunion qu'il a présidée, le 4 décembre, avec les directeurs des gymnases de Brazzaville. Il leur a tout simplement demandé d'appliquer la décision 1023 qu'il a signée le même jour.

La décision rappelle que, « Pour des raisons techniques et fonctionnelles, toutes les activités non sportives sont strictement interdites dans les infrastructures sportives sur toute l'étendue du territoire national sauf autorisation expresse du ministre des Sports et de l'éducation physique ». Le ministre des Sports a invité les gestionnaires de ces installations à enlever toutes les pancartes invitant les Congolais à venir louer les salles pour d'autres célébrations comme les cultes religieux, les mariages ou fêtes d'anniversaire. « Il n'est plus question que ces gymnases, construits pour la pratique du sport, se transforment en église, en salle de fête, mariage, anniversaire et autres.

Ils n'ont pas été construits pour cela. C'est terminé », a martelé Hugues Ngouélondélé.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique reconnaît, par ailleurs, que sous d'autres cieux les installations sportives sont souvent louées pour diverses manifestations comme des concerts. Aussi a-t-il insisté, ces manifestations ne sont pas organisées de façon pérenne. Il a prévu des sanctions pour le directeur qui n'appliquera pas la mesure. « On a vu Johnny Halliday donner un spectacle au stade de France. Son spectacle n'est pas programmé tous les jours. Une fois tous les trois ans, quatre ou cinq ans. Cela ne doit pas être une activité pérenne. Le directeur qui le fait s'expose à une sanction. On n'a pas fait un concours pour être directeur. C'est une nomination », a-t-il précisé.

Jean Patrice Pahapa, le directeur du gymnase Nicole-Oba, à Talangaï, a tenté de prendre la défense de ses collègues, en expliquant au



Hugues Ngouélondélé prononçant la mesure Adiac

ministre les raisons qui ont poussé les gestionnaires des gymnases à faire louer les salles pour les activités non sportives. L'argent récolté auprès des églises ou associations qui louaient des salles au quotidien, s'est-il justifié, permettait d'assurer l'entretien de ces in-

frastructures, car les fédérations pour lesquelles elles sont destinées ne donnent rien en guise de frais d'entretien. « Nous avons suggéré au ministre de nous dégager une part de l'argent qui sort pour l'organisation des compétitions afin de nous

permettre d'entretenir les gymnases et faire la maintenance. Nous souhaitons que cela se réalise pour que les équipements ne puissent pas tomber en ruine », s'est-il défendu.

Le ministre a pris acte de cette préoccupation. Il les a rassurés que dans le budget 2018, il y aura une ligne pour l'entretien des installations sportives. « Qu'est-ce qu'on fait si un dimanche il y a un match de basketball, de handball ou de volleyball et en même temps qu'il y a des gens qui viennent pour prier? Cela est-il compatible? Le tartan qui est là, n'est pas fait pour recevoir des tables et des chaises. Je veux, au bout de quelques années, qu'on me dise que le tartan s'est abîmé parce qu'il y a trop de sportifs mais pas parce qu'il y a eu le «dombage, la danse de Louzolo Amour» en permanence. On n'attendra pas les recettes des prières ou des mariages pour entretenir ces installations », a prévenu Hugues Ngouélondélé.

James Golden Eloué

BANDE DESSINÉE

Démarrage des activités du festival Bilili BD

La deuxième édition du festival international de la bande dessinée du Congo (Bilili BD) s'est ouverte le 5 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC), par une conférence de presse au cours de laquelle la programmation et les auteurs invités ont été présentés au public.

La rencontre avec la presse a été animée conjointement par Marie Audigier, directrice déléguée de l'institut, Elyon's, co-organisatrice du festival Bilili BD et les auteurs invités, venus de France, du Maroc et de la République du Congo. Il s'agit notamment d'Affif Khaled, Reine Dibussi, Mehdi Zouak et Masein Mbongolo.

Cette deuxième édition a pour objectifs de valoriser les auteurs congolais et internationaux, construire des ponts entre le public et les auteurs, aller à la rencontre du jeune public avec les activités ludiques autour de la bande dessinée et contribuer à réconcilier les adultes à consommer les supports littéraires souvent rangés à tort dans la littérature pour la petite enfance.

Le festival se tient du 5 au 9 décembre et porte sur une série de rencontres Sud-Sud (entraide et communication entre les auteurs du sud de l'Europe-Maghreb vers le sud du Sahara Afrique noire).

Au programme : mardi matin, ouverture du festival, conférence de presse. L'après-midi, jeu-vidéo Naruto ninja storm 4, conférence débat. Le soir, vernissage exposition. Mercredi 6 décembre de 10 h à 12 h, dans la salle Cyber à l'IFC, atelier de formation de master class. De 13h 30 à 14 h 30 dans

le hall, jeux-vidéo street fighter V. La conférence débat, création et collaboration sud-sud se dérouleront à 15 h, tandis que la rencontre auteurs, dédicaces ouvrages se tiendront à 17 h.

Le 7 décembre en matinée, master class, après-midi, jeu-vidéo Mortal combat, conférence débat. Le soir, rencontre auteurs, dédicaces ouvrages. La journée du vendredi à 10 h, master class. De 13 h 30 à 14 h 30, jeu-vidéo Tekken VII, à 15 h, conférence débat, création et métiers de l'image. De 17 h à 19 h, rencontres auteurs, dédicaces ouvrages. A 19 h, concert dessiné.

Samedi matin, foire aux projets, de 11h à 15 h, concours et remise de prix en jeu-vidéo, au cosplay et en bande dessinée. La Fnac récompensera également le meilleur en jeu vidéo. Pour ce qui est du cosplay, il consiste à se déguiser en personnage de bande dessinée ou de dessin animé, la co-organisatrice invite le public à venir nombreux et emmener chacun un costume du déguisement selon son choix. La clôture interviendra à 17 h, et sera suivie d'une projection : « La jeune fille sans mains ».

Cette programmation permet aux passionnés et curieux de mieux comprendre la complexité du fonctionnement d'un auteur de BD en Afrique, ses défis, ses armes, ses combats et ses réussites.

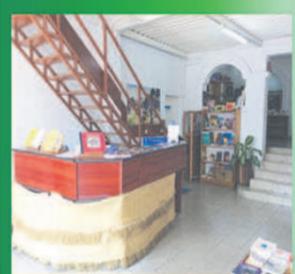
Elyon's se réjouit du nombre de participants à cette deuxième édition. « Cette année, le festival monte en puissance par rapport à la première édition où il n'y avait que dix participants. Cette année, on en a vingt-cinq », a-t-elle indiqué.

L'entrée au festival est gratuite.

Rosalie Bindika

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

élèves et enseignants du lycée Mpaka sensibilisés à la pandémie

Le Club des jeunes pour l'éducation sexuelle et à la santé (CJESS) a animé, le 1er décembre à Pointe-Noire, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, une causerie-débat sur la sexualité à l'endroit du personnel et des apprenants du lycée situé dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo.

L'activité s'est tenue en présence de la représentante du directeur départemental de la Santé, le Dr Chantal Portella. Elle a regroupé plus de deux cents élèves des classes de la seconde en terminale du lycée de Mpaka, sous la supervision de la représentante de la Fondation AVSI, Caterina Cipriani, porteuse du projet « Amélioration de l'accès aux soins de santé et soutien en faveur des enfants et adolescents infectés par le VIH et de leur famille dans la ville de Pointe-Noire », un projet cofinancé par l'Union européenne en République du Congo.

La réaction des jeunes lors de ce face-à-face avec le coordinateur du CJESS a rassuré les organisateurs de l'intérêt qu'ils accordent à cette thématique. « Nous sommes rassurés que les objectifs sont atteints, parce qu'il y a eu une participation active de notre cible. Nous savons que, sur le plan de la sexualité, les jeunes ont de sérieux problèmes, donc cette journée a été une opportunité de les sensibiliser tout en tenant compte de notre programme d'activité. L'éducation sexuelle est à la base, un jeune qui est éduqué sexuellement, peut avoir les moyens pour pré-

venir le VIH/sida », s'est réjoui le coordinateur du CJESS, Davy Herman Malanda, qui a souligné que malgré tout, il y a encore beaucoup à faire.

« À travers ces échanges avec les élèves du lycée, on s'est rendu compte que malgré toutes les sensibilisations et toutes les informations que les jeunes semblent avoir, il y a encore beaucoup de choses qui manquent. Il est important de multiplier les séances d'information. Toutes les ONG et associations qui œuvrent dans ce domaine doivent se battre pour faire de telle sorte que les jeunes soient de plus en plus informés sur ces questions et cela leur permettra de prendre les décisions responsables pour prévenir ces maladies ».

Avant la rencontre avec les élèves de Mpaka, le CJESS a organisé la même activité à l'église Saint-Jean-Bosco, à Tié-Tié. « A l'église, il y a des choses qu'on ne dit pas, nous avons percé l'abcès en rentrant dans ces milieux, parce que nous œuvrons partout où l'on peut retrouver les jeunes. Nous avons utilisé tous les moyens que nous utilisons partout pour sensibiliser les jeunes à l'éducation sexuelle et la lutte contre le sida, c'est, d'ailleurs, l'occasion de remercier les responsables de l'église Saint-Jean-Bosco qui ont accepté de nous ouvrir les portes quoique c'est parfois tabou à ce niveau », a-t-il renchéri.

Au sortir de ces échanges, Davy Herman Malanda a demandé à tous les participants d'être leurs



Les échanges entre le CJESS et les élèves «Adiac» - Les lycéens suivant attentivement l'orateur «Adiac»

représentants en tous lieux. De leur côté, les élèves ont remercié les organisateurs et les responsables de l'établissement pour leur avoir donné cette chance de s'informer sur la sexualité et de lutter contre le sida. « Je suis très content de cette causerie-débat, qui nous a éduqués et nous a permis de connaître d'autres modes de transmission du VIH/sida, notamment la transmission par le spermatozoïde et les sécrétions vaginales », a indiqué Nelvie Bidunou, élève en terminale A4.

Souignons qu'après le lycée de Mpaka, le CJESS poursuivra son

programme de sensibilisation, le 9 décembre, au lycée Victor-Augagneur, et le 15 à l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou.

Outre cette sensibilisation, la Fondation AVSI a supervisé d'autres activités, à savoir une sensibilisation en faveur du personnel de la société Saipem/Boscongo à la prévention de la transmission de la maladie de la mère à l'enfant avec un autre partenaire du projet, l'association Tayuwana. Toujours avec l'association Tayuwana, la Fondation AVSI a animé une séance de sensibilisation au thème de la

prévention de la transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant à l'école Italienne pour les enseignants et les parents d'élèves.

La représentante du directeur départemental de la Santé, le Dr Chantal Portella, a félicité l'initiative. « Je suis satisfaite de cette causerie-débat, les jeunes ont soutenu l'activité en posant des questions très pertinentes qui ont toutes eu des réponses. Dans l'ensemble, je dirai que l'activité s'est bien déroulée dans un bon climat et nous disons que les objectifs sont atteints », a-t-elle souligné.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CARAVANE DU CINÉMA CONGOLAIS

La deuxième édition sera lancée l'année prochaine

La grande aventure artistique et touristique qui a réuni les cinéastes et cinéphiles nationaux, en août dernier, va être relancée en 2018 en partant cette fois-ci du département de la Bouenza jusqu'à celui de la Cuvette.

Pour accompagner et mettre en valeur le nouveau dynamisme de l'industrie cinématographique observé dans le pays avec la jeune génération de cinéastes, Masein Pethas, journaliste, initiait du 14 au 20 août dernier, en collaboration avec sa maison de production Pedrosopale, le projet «Caravane du cinéma congolais». Une aventure qui avait rassemblé beaucoup de jeunes, amoureux du cinéma. Les principaux objectifs étaient de reconquérir le public qui aujourd'hui s'est détourné des productions audiovisuelles locales au profit de celles venues d'ailleurs, de recréer la dynamique et ressusciter l'espoir ainsi que l'envie de croire au cinéma national.

De Pointe-Noire à Madingou en passant par Hinda, Les Saras, Dolisie, Loudima, Nkayi, des films produits au Congo par des Congolais ont été projetés, suscitant à chaque étape des échanges et des débats enrichissants avec les initiateurs du projet après chaque séance. Histoire de montrer à la population que le cinéma congolais vit.



Les participants à l'aventure félicités par le consul général de France, à Pointe-Noire crédit photo «DR»

Cette odyssée a été immortalisée par le film documentaire *Les Aventuriers du cinéma* perdu, projeté récemment à la Résidence du consul général de France, à Pointe-Noire, devant les autorités institutionnelles, culturelles et les opérateurs économiques. De cette aventure ubuesque, osée dans la chaîne montagneuse du Mayombe, mais aussi dans le relief pittoresque de la vallée du Niari avec des scènes héroïques et par moments pathétiques et émouvants, les aventuriers sans logistique adéquate

ont, comme de véritables héros, bravant embûches et difficultés, au prix de l'effort, de la volonté et de l'abnégation, terminé ce périple périlleux. Une aventure surréaliste qui a ému tout le monde lors de la projection. De façon unanime, chacun a promis d'apporter sa pierre à l'édifice pour que la deuxième édition se tienne mais en limitant les tracas organisationnels avec une logistique mieux adaptée. Une deuxième édition qui partira de Madingou, dans la Bouenza, jusqu'à Edou, dans la partie sep-

tentrionale du pays.

Prenant part à la projection du documentaire, le général Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1, a félicité les jeunes cinéastes pour leur audace et leur héroïsme. Il s'est engagé à accompagner cette initiative qui a besoin de moyens roulants pour amoindrir la souffrance des membres de cette odyssée, dont la bravoure et la témérité prenaient à un certain moment les allures des travaux herculéens. Son souhait ardent est que les autorités nationales et les partenaires privés s'associent à cette aventure, à l'instar de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire dont le soutien et l'apport pour la réussite du projet sont plus que louables.

Pour la prochaine édition, l'implication du ministère de la Culture et des arts ainsi que celui du Tourisme et de l'environnement est plus que souhaitée. Très prochainement, le film documentaire *Les Aventuriers du cinéma* perdu sera projeté à Brazzaville, avant le lancement, dès janvier, de la phase préparative de l'édition 2018 que tous espèrent comporter plus d'émotions mais aussi d'images fortes et passionnantes.

Hervé Brice Mampouya

ARTS DE LA SCÈNE

L'Institut international du théâtre déploie son agenda 2018

La structure a annoncé, au terme de son assemblée générale tenue récemment à Pointe-Noire, l'organisation de nombreuses activités tout au long de l'année prochaine.

Le Centre Congo Brazzaville de l'Institut international du théâtre (ITI) s'est réuni sous la présidence de Yvon Wilfrid Lewa-Mandah, son président, qui avait à ses côtés Jean-Léopold Ngoulou, le secrétaire général. A l'issue de la rencontre, le calendrier des activités prévues en 2018 a été rendu public.

Il en ressort que du 7 janvier au 9 juillet 2018, aura lieu la première édition nationale des prix Ngoujel 1er (de la critique d'un spectacle). À cet effet, une



Quelques membres de l'ITI crédit photo «DR»

caravane culturelle sillonnera tout le pays, de janvier à mai, avec la pièce *Apocalypse* de Yvon Lewa-Let Mandah. Les jeunes concurrents (10 à 25 ans) affronteront les épreuves écrites en mai. Les prix locaux seront remis le même mois. Les épreuves nationales auront lieu dans la première semaine des grandes vacances. Ce jeu concours, en République du Congo, fait partie des manifestations du festival Temps des effusions culturelles pour l'éducation et la jeunesse, créé en 2003 par L'Arche de Ngoujel.

Le 21 février 2018, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, il est prévu à Dolisie deux journées en hommage au comédien Dieudonné Ifissa, décédé en novembre dernier. Les festivités pourront être repoussées en week-end, pour permettre l'arrivée des artistes d'autres localités. Le 27 mars sera célébrée la Journée mondiale du théâtre.

Du 27 au 31 mars, se déroulera la première

édition du festival Célébration internationale du théâtre comme miroir de la société, une initiative du Bureau national de l'ITI. Les festivités auront lieu simultanément à Owando,

Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Le 29 avril sera consacré à la Journée internationale de la danse.

Cette année, il va se tenir aussi des assemblées générales (nationale et locales) aux fins de compléter le bureau national, constituer le conseil national et structurer les organes locaux.

Aussi les représentants des compagnies théâtrales ont-elles pris, lors de l'assemblée générale, l'engagement de verser régulièrement leurs cotisations statutaires afin de faciliter le fonctionnement du centre. Peuvent adhérer à ce centre non seulement les Compagnies et les festivals, mais aussi les individualités (artistes, dramaturges, critiques littéraires, journalistes, régisseurs, maquilleurs, habilleurs, bref, toute personne dont l'activité a un lien avec les arts de la scène). Les Congolais de l'étranger peuvent également adhérer, précisent les textes de l'ITI.

Hervé Brice Mampouya

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Un programme de décembre attrayant

Pour clôturer l'année en beauté, l'espace culturel basé à Pointe-Noire propose des rendez-vous aux multiples couleurs pour ce mois de décembre avec, au programme, une exposition de Noël et des créations de percussions, musique, théâtre et danse.

L'Institut français du Congo (IFC) a reçu Pierre Claver Mabiala, le 4 décembre, dans la pièce de théâtre intitulée *Le tigre bleu de l'Euphrate* de Laurent Gaudé, mise en scène par l'artiste lui-même. Pierre Claver Mabiala reprend ce texte puissant et poétique sur les derniers instants d'Alexandre le Grand. Au programme figurent deux créations : *Viva Mandela* (musique, danse, théâtre) du metteur en scène, comédien, danseur, musicien et rappeur Chériff Bakala, et *Ka Bien* (percussions) qui réunit le Français Sonny Troupé, surdoué autant à la percussion qu'à la batterie, avec le quatuor Doundouba et le groupe Ndima.

La première création sera présentée le 9 décembre; Elle évoque les combats et la vie de Nelson Mandela, figure politique la plus inspirante du XX^e siècle. *Viva Mandela* réunira sur scène Chériff Bakala avec Alexandra Guenin et Guillaume Delalandre (comédiens), Aipeur Foundou (danseur), Laffont Bakouikila et Romaric Nzaou (musiciens). La seconde création sera, quant à elle, présentée le 15 décembre. Elle célèbre les retrouvailles de Sonny Troupé avec les cousins africains que sont les Doundouba ou les artistes du groupe pygmée Ndima. *Ka Bien* « invite autant au souvenir qu'à la foi en un monde plus fraternel et heureux, à travers le langage sans frontières du rythme ».

À l'occasion de la fête de Noël, l'IFC organise, du 9 au 23 décembre, une exposition vente. Les Ponténégrins pourront

admirer et se procurer diverses créations des artisans de la ville. Une belle occasion de s'offrir et offrir des cadeaux pour les fêtes. Le 9 décembre, aura aussi lieu à l'IFC l'atelier numérique. L'activité destinée à la sensibilisation à l'univers numérique sera organisée en partenariat avec l'Association de Mpaka pour l'intégration et le développement. Le cinéma est aussi de la partie avec la projection des films *Invictus*, de Clint Eastwood, sur Mandela, le 12 décembre, en écho au spectacle *Viva Mandela* et *Black Mic Mac* (grand classique de la comédie des années 1980) de Thomas Gilou le 19 décembre, au lycée de Mpaka. Il y aura aussi le cinéma jeunesse, les 13 et 20 décembre, avec la projection des films *The wild* et *Le pole express*. À cela s'ajoutent les ateliers conte (2, 9 et 16 décembre) Aaec Nestor Mabiala et Gisèle Tchicaya et les ateliers Slam et percussions, le 16 décembre.

Notons qu'à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida, l'IFC a organisé une réunion de sensibilisation avec projections de clips vidéo suivie d'une séance de questions-réponses. Cette activité a été suivie de l'hommage à la soul américaine avec les jeunes artistes ponténégrins Berléa, Bradley, Ety et Aka qui ont revisité, à leur façon, des chansons de Roberta Flack et Donny Hathaway. Accompagnés par le groupe Pointe-Noire All stars avec Baurdier Deckerpel au piano, Romaric Nzaou à la batterie, Bertrand Makenga à la guitare et Gabin Iwangou à la basse, ils ont proposé, le 2 décembre, «un répertoire qui entre magnifiquement en résonance avec la pratique du chant choral d'inspiration gospel dont le Congo est l'un des viviers les plus prolifiques ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE WUSHU

Trois experts chinois attendus à Brazzaville

La mission des techniciens chinois au Congo va permettre aux pratiquants du Wushu d'approfondir leurs connaissances sur trois styles différents de cette discipline.

L'information a été donnée par le président de la Fédération congolaise de Wushu au ministre des Sports et de l'éducation physique. Stève Kouma a signifié à Hugues Ngouélondélé que grâce à la bonne collaboration avec la Fédération mondiale et la confédération africaine, sa structure s'appête à réaliser deux grandes activités et compte sur le financement de l'Etat. La première concerne donc l'invitation des trois experts chinois et la seconde est la participation au stage des arbitres continentaux qui se déroulera à Dakar.

Sur le plan organisationnel, Steve Kouma a évoqué le manque de siège qui entrave le bon fonctionnement de la fédération. « *Nous louons un local pour organiser nos rencontres et nos réunions* », a-t-il expliqué, avant d'enchaîner sur les difficultés liées à l'utilisation des salles dans les gymnases construits à la faveur des Jeux africains en vue de permettre aux Diabes rouges de mieux affûter leurs armes pour les compétitions à venir.

« *Nous allons tout faire pour aider la fédération à trouver un lieu pour les entraînements. Nous étudierons ce dossier avec la direction générale des Sports pour que le week-end, votre fédération ait une place dans l'un des gymnases* », a rassuré le ministre des Sports et de l'éducation physique. Steve Djibril Kouma a souligné un autre problème aussi important auquel sa fédération fait face : celui des équipements qui sont complètement usés, selon lui.

Kurash : atteindre au moins mille licenciés d'ici à 2020

Outre la fédération de Wushu, Hugues Ngouélondélé s'est entretenu également avec le président de la Fédération congolaise de Kurash. Ce dernier lui a exposé son projet de promouvoir et de développer ce sport sur toute l'étendue du territoire national en vue d'atteindre au moins mille licenciés d'ici à 2020. « *La Fédération congolaise Kurash compte cinq ligues (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Brazzaville et la Sangha) et nous avons plus de quatre cent soixante-neuf licenciés dans les catégories minimes, cadets, Juniors et seniors* », a précisé Francis Guyet Anga. Parmi les priorités, la fédération plaide pour la construction d'un dojo national tout en insistant sur l'élaboration et le déploiement de plan de formation sans oublier l'organisation des compétitions nationales et la participation aux tournois internationaux.

A l'instar de la fédération de Wushu, celle du Kurash manque elle aussi de siège. Ce qui oblige ses dirigeants à payer les lieux de rencontres car les pratiquants n'ont pas facilement accès aux infrastructures construites à la faveur des Jeux africains. Francis Anga a sollicité l'aide du département des Sports dans la participation des compétitions internationales. Ses protégés, a-t-il précisé, n'ont pas pris part aux championnats continentaux en Afrique du Sud, faute de moyens. « *Monsieur le ministre, à l'heure où nous échangeons, le championnat du monde a eu lieu à Istanbul, une fois de plus nous aurons des amendes à payer* », a indiqué le président de la fédération. « *Vous devez vous mettre en règle sur le plan international en payant les cotisations et les amendes suite à la non-participation à la Coupe d'Afrique. Il faut voir comment régler ces problèmes pour remettre les compteurs à zéro* », a répondu le ministre.



Des dirigeants de Wushu/Adiac

Badminton : un plaidoyer pour récupérer le matériel des Jeux africains

Thomas Bakala, le président de la Fédération congolaise de badminton (Fécobad), a lui aussi fait part au ministre des Sports de l'intention de sa fédération de rentrer en possession du matériel des Jeux africains stocké au gymnase Etienne-Monga, à Ouenzé. « *Le badminton se joue dans la salle. A la faveur des jeux africains, le badminton a bénéficié des équipements de courts et depuis la fin des Jeux africains, nous n'avons jamais eu ce matériel alors que l'élite pouvait s'entraîner dans les conditions idéales...* », a commenté le président de la Fécobad.

Il a aussi demandé à Hugues Ngouélondélé de les appuyer dans le domaine de la formation. Depuis 2011, et tous les deux ans, les badistes congolais bénéficient des formations supportées à 100% par la République populaire de Chine. Selon lui, les Chinois ont ma-

nifesté l'intention de renforcer ce partenariat en augmentant le quota des joueurs et entraîneurs pour des stages à Hangzhou, le seul centre de formation reconnu par la Chine dans le domaine du badminton et du tennis de table. « *Nous étions butés au problème de formation. Elle est venue tardivement avec nos partenaires de la fédération internationale et de la confédération africaine et surtout grâce à nos amis chinois. On a toujours demandé à la tutelle de contacter l'ambassade de Chine. Mais le pays ne s'implique pas. Si la tutelle pourrait s'impliquer un peu on aura tous à gagner* », a expliqué Thomas Bakala au ministre des Sports, avant d'insister sur l'occupation des gymnases pour une meilleure préparation des badistes congolais. « *Nous allons regarder comment vous mettre dans un gymnase pour vos entraînements* », a promis Hugues Ngouélondélé. Au badminton, a expliqué le président de la Fécobad, il n'y a pas de qualification. Seul le nombre de points obtenu en participant à des compétitions internationales permet à la fédération d'améliorer son classement au niveau international. « *Nous étions très bien classés, mais depuis que nous ne participons plus aux compétitions, nous avons régressé* », a-t-il indiqué.

Faire de la Boxe des pharaons le fleuron du sport congolais

Jean Samba, le président de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons et disciplines associées a promis de produire un plan stratégique si le ministère était intéressé par son projet de gagner la bataille de la visibilité de cette

discipline congolaise. Déjà présente aux 11^{es} Jeux africains comme sport de démonstration, la boxe des pharaons veut, en effet, gagner la bataille de la participation à la 12^e édition en Guinée Equatoriale, en 2019, comme sport de compétition. Selon la réglementation de l'Union africaine, pour qu'un sport puisse intégrer le programme des jeux africains, il doit compter sur la participation d'au moins cinq pays. Devant le ministre, le président de cette fédération a précisé que ce sport est fortement pratiqué dans les deux Congo qui possèdent chacun une fédération nationale. Cette discipline est en nette extension en Angola avant de préciser qu'elle possède des points focaux dans les différentes zones africaines, notamment au Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Guinée-Conakry et Guinée Equatoriale, Rwanda, Sénégal. « *Les 12es Jeux africains se tenant à Malabo, la stratégie de la fédération est de focaliser son action sur la région 3 Afrique centrale. Il s'agira de procéder, dès le premier trimestre 2018, au déploiement de nos experts dans les pays cibles* », a souligné Jean Samba, avant de préciser : « *L'objectif majeur que notre fédération s'est fixé c'est de faire que la boxe des pharaons renouée puisse être le premier sport congolais à la 12^e édition des Jeux africains. Cela rehaussera le prestige de notre pays. Ce sera aussi une source sûre de gain de médailles, puisque nous sommes encore les meilleurs dans le domaine* ». Le ministre des Sports a promis de soutenir cette fédération dans sa vision. « *On va vous aider si les moyens nous le permettent* », a-t-il dit.

James Golden Eloué

